

Christ church, Hauts, 4 août, 1838.

MONSIEUR, — On rapporte de vous que vous avez, lundi dernier, à la chambre des communes, fait usage des paroles que voici : — « Les amis de la liberté avaient d'abord tout en leur pouvoir, et auraient pu s'assurer le succès s'ils s'étaient bien pris. Sans leur folie, leur méchanceté et leur crime ils eussent décidément triomphé. Mais du moment que Papineau et les autres eurent répandu le sang et fait éclater la rébellion en formant des compagnies militaires, en dépit du pouvoir exécutif, dès lors ils perdirent l'appui de tout homme qui désire obtenir la liberté d'un peuple par des moyens constitutionnels, et ils méritèrent le plus grand malheur qui pût les affliger ; ils méritèrent le plus grand des malheurs, celui de mettre leur pays au pouvoir du despotisme. »

L'accusation contenue dans ces discours contre M. Papineau et ses amis n'est pas fondée, et lorsque vous fîtes cette assertion vous deviez savoir qu'elle était fautive. En second lieu, lors même que ces allégations seraient vraies à la lettre, le principe sur lequel vous basez votre condamnation est tout à fait insoutenable. Votre moralité est aussi détestable que vos assertions sont fausses.

Vous accusez M. Papineau, premièrement, d'avoir répandu le sang ; secondement, d'avoir fait éclater la rébellion en formant des compagnies militaires en dépit de l'exécutif.

Je réponds à la première accusation qu'il n'est pas vrai que M. Papineau ait répandu du sang ; qu'il n'a pas été cause que du sang ait été répandu ; qu'il n'est pas responsable, non plus que ses amis, des malheurs qui ont affligé son pays ; qu'il n'est l'ouvrage du despotisme anglais appuyé des baïonnettes anglaises.

À la seconde accusation, je réponds ainsi : — Les compagnies dont vous vous plaignez étaient celles de la milice du pays incorporé par une loi ; elles comprenaient toute la population mâle de 16 ans à 60 ; la grande offense commise par certaines parties de cette milice nationale, c'est qu'elles refusèrent de continuer à regarder certains officiers comme étant toujours leurs officiers quoiqu'ils eussent été démis par le gouvernement, la cause de leur démission venant de ce qu'ils avaient assisté à des assemblées publiques qui avaient ouvertement condamné les résolutions du parlement impérial qui privaient la chambre d'assemblée de son contrôle sur leurs propres revues, résolutions que vous désignez ainsi : — « Un plus grand crime n'a jamais été commis que lorsque la législature britannique a été à la chambre des Représentants du Canada le contrôle sur la bourse du peuple canadien. »

D'ailleurs, comme homme de loi, vous n'avez dû savoir que ceci ne constitue pas la rébellion. Tous ceux qui vous connaissent, monsieur, savent que vous êtes un rhétoricien dextre, mais téméraire. Votre dureté, dans le cas actuel, a surpassé votre astuce. La conversation sérieuse du jour est qu'il y a eu une rébellion dans le Bas-Canada ; vous voulez faire de cette rébellion un prétexte pour désertir dans le besoin les véritables amis de la liberté en Canada. Il vous convient que la rébellion puisse paraître l'ouvrage de M. Papineau. Dans ce but vous la datez des assemblées du district de Montréal qui eurent lieu trois mois avant toute perturbation. Vous savez très bien que le peuple de ce pays est excessivement ignorant de tout ce qui a rapport au Canada ; que, malgré tout ce qui en a été dit, les événements récents sont absolument inconnus de la grande majorité, et qu'en ce cas comme la plupart du temps on s'occupe très peu des dates. Présument de cette ignorance, vous, monsieur, le grand agitateur d'Irlande, vous avez convoqué, assisté de votre présence et harangué plus d'assemblées d'un caractère violent et menaçant qu'aucun homme vivant, vous dont l'exemple a soutenu ces Canadiens dans leur lutte contre le despotisme anglais, vous avez enregistré comme votre opinion solennelle et approfondie, que le despotisme est justement infligé à un peuple qui s'assemblait paisiblement pour exprimer sa confiance dans des compatriotes démis, injustement démis comme il le croyait, du commandement de la milice nationale. Et vous avez aussi fait connaître au monde que vous croyez que la folie et la méchanceté de quelques chefs d'un peuple sont une justification suffisante pour la consommation de l'injustice la plus palpable et la plus dangereuse pour la nation en général. Que le peuple irlandais réfléchisse bien à cet axiome politique.

Des que la nouvelle fut parvenue en Canada que les deux chambres du parlement avaient passé les résolutions désignées par vous comme le plus grand crime qu'ait jamais commis la législature britannique, des assemblées publiques se tiennent dans tout le pays. De bonne heure en octobre 1837, l'assemblée des six comtés est lieu, M. Papineau était présent. Cette assemblée fut tenue le jour en plein air, et comptait un nombre des assistants des magistrats, des membres du parlement provincial, et la plupart de la population des alentours. En décembre, même année, il fut émané un mandat accusant M. Papineau de haute trahison commise à cette assemblée, et il s'absenta de Montréal.

Comme vous avez lancé une accusation, comme vous avez parlé du crime, de la folie et de la méchanceté des amis de la liberté en Canada, M. Papineau et ses plus proches

LE TEMPS.

Le plus grand bien du plus grand nombre.

VOL. I.

MONTREAL, MARDI, 25 SEPTEMBRE 1838.

NO. 7.

amis compris, il ne serait que juste de votre part de dire précisément en quoi consiste ce crime et cette folie. Je vous somme donc de spécifier quand leur folie et leur crime ont commencé ? M. Papineau était-il coupable avant l'émission du mandat contre lui ? Si vous répondez que oui, je vous demande de préciser quel est l'acte coupable. Ne débitez pas de vagues injures ; faites quelque accusation positive. Dites le fait. Dites quand, où et comment il a eu lieu. Sur-tout dites précisément quelle est la nature de l'acte dont vous vous plaignez.

Jusqu'au moment où des mandats furent émanés contre M. Papineau et ces hommes en qui tout le peuple canadien avait confiance, il n'y eut pas de sang répandu. Si donc M. Papineau et ses amis étaient coupables avant l'émission des mandats, ils l'étaient, selon vous, même sans avoir répandu de sang. Mais en ce cas de quoi ont-ils été coupables ? D'avoir tenu des assemblées séditieuses, dites-vous, d'avoir formé des compagnies militaires en dépit de l'exécutif. Eh bien ! permettez-moi de vous demander qui leur donna l'exemple de tenir des assemblées, en dépit de l'exécutif ? « Oh ! mais, » répondez-vous, « je n'ai jamais réuni de compagnies militaires. » Permettez-moi de vous dire, monsieur, que c'est là un misérable subterfuge. Est-ce que les assemblées que vous avez tenues, les sociétés que vous avez formées n'ont pas été regardées par la législature impériale comme si dangereuses qu'elles ont été supprimées par acte du parlement ? Vous imaginez-vous que c'était la simple rhétorique irlandaise qui abondait à ces assemblées qui donna des craintes ? Vous et vos confrères orateurs auriez pu haranguer jusqu'à la fin du monde, si vous n'aviez réuni ensemble des multitudes et des passions qui indiquaient un soulèvement, — la rébellion, enfin, ou, si vous l'aimez mieux, la révolution. Ne vous ai-je pas entendu moi-même, mainte et mainte fois dire : « Nous sommes sept millions ! » N'ai-je pas entendu des allusions significatives se faire au sujet de l'émission de ce mandat, c'est qu'elles résolurent de continuer à regarder certains officiers comme étant toujours leurs officiers quoiqu'ils eussent été démis par le gouvernement, la cause de leur démission venant de ce qu'ils avaient assisté à des assemblées publiques qui avaient ouvertement condamné les résolutions du parlement impérial qui privaient la chambre d'assemblée de son contrôle sur leurs propres revues, résolutions que vous désignez ainsi : — « Un plus grand crime n'a jamais été commis que lorsque la législature britannique a été à la chambre des Représentants du Canada le contrôle sur la bourse du peuple canadien. »

D'ailleurs, comme homme de loi, vous n'avez dû savoir que ceci ne constitue pas la rébellion. Tous ceux qui vous connaissent, monsieur, savent que vous êtes un rhétoricien dextre, mais téméraire. Votre dureté, dans le cas actuel, a surpassé votre astuce. La conversation sérieuse du jour est qu'il y a eu une rébellion dans le Bas-Canada ; vous voulez faire de cette rébellion un prétexte pour désertir dans le besoin les véritables amis de la liberté en Canada. Il vous convient que la rébellion puisse paraître l'ouvrage de M. Papineau. Dans ce but vous la datez des assemblées du district de Montréal qui eurent lieu trois mois avant toute perturbation. Vous savez très bien que le peuple de ce pays est excessivement ignorant de tout ce qui a rapport au Canada ; que, malgré tout ce qui en a été dit, les événements récents sont absolument inconnus de la grande majorité, et qu'en ce cas comme la plupart du temps on s'occupe très peu des dates. Présument de cette ignorance, vous, monsieur, le grand agitateur d'Irlande, vous avez convoqué, assisté de votre présence et harangué plus d'assemblées d'un caractère violent et menaçant qu'aucun homme vivant, vous dont l'exemple a soutenu ces Canadiens dans leur lutte contre le despotisme anglais, vous avez enregistré comme votre opinion solennelle et approfondie, que le despotisme est justement infligé à un peuple qui s'assemblait paisiblement pour exprimer sa confiance dans des compatriotes démis, injustement démis comme il le croyait, du commandement de la milice nationale. Et vous avez aussi fait connaître au monde que vous croyez que la folie et la méchanceté de quelques chefs d'un peuple sont une justification suffisante pour la consommation de l'injustice la plus palpable et la plus dangereuse pour la nation en général. Que le peuple irlandais réfléchisse bien à cet axiome politique.

Des que la nouvelle fut parvenue en Canada que les deux chambres du parlement avaient passé les résolutions désignées par vous comme le plus grand crime qu'ait jamais commis la législature britannique, des assemblées publiques se tiennent dans tout le pays. De bonne heure en octobre 1837, l'assemblée des six comtés est lieu, M. Papineau était présent. Cette assemblée fut tenue le jour en plein air, et comptait un nombre des assistants des magistrats, des membres du parlement provincial, et la plupart de la population des alentours. En décembre, même année, il fut émané un mandat accusant M. Papineau de haute trahison commise à cette assemblée, et il s'absenta de Montréal.

Comme vous avez lancé une accusation, comme vous avez parlé du crime, de la folie et de la méchanceté des amis de la liberté en Canada, M. Papineau et ses plus proches

par l'Angleterre, recommanda à ses compatriotes de croire et de multiplier. Nous n'avons pas besoin de cet avis ; nous sommes 8,500,000, — esclaves volontaires ! Oh ! non.

« Pardon, je parle à l'Irlande, ma cliente, tout en vous écrivant. » N'y a-t-il là aucune menace ? Ne se feroit-on pas à un appel à la force physique ? S'il n'y a pas pareil appel, qu'est-ce donc ? « Avec leurs corps, » pourquoi ces corps ? Exclamez-vous à la rhétorique de Daniel O'Connell. Pensez-vous, vous figurez-vous qu'on vous croirait si vous disiez que vous croyez que ce fait, ainsi qualifié « d'importance majeure » l'est pour tout autre raison que parce que vous espérez que ces 8,500,000 « corps » insisteront forcément sur l'obtention d'un gouvernement juste, et qu'ils risqueront leurs vies pour se le procurer par la force des bras, si l'Angleterre s'oppose à leurs justes demandes ? Vous ne pouvez pas éluder ceci. Voilà donc qu'on vous trouve, dans une semaine, à faire usage de paroles calomnieuses contre les Canadiens parce qu'ils ont résisté par la force des armes au despotisme de l'Angleterre. — député désigné par vous-même comme le plus grand crime qu'ait jamais commis la législature britannique, — et c'est dans la même semaine, le lendemain même, que vous induisez les Irlandais à la même résistance ! — vous ne les poussez pas d'une manière bien dangereuse pour vous, il est vrai, mais c'est pourtant de la manière la plus claire et la plus palpable, menaçant de rébellion afin d'affaiblir l'autorité anglaise. Je ne m'attendais nullement à ce que vous songiez de vous voir convaincu de cette atrocité (permettez que je me serve de cette phrase), de cette méchanceté, de cette criminelle inconstance. Je n'écris pas pour vous faire honte, mais pour prouver à mes compatriotes combien vous manquez de vérité, de justice et de générosité ; pour leur apprendre à ne placer aucune foi en vous, pour vous exposer au mépris et au dédain des hommes braves, généreux et aimant la vérité. (1.)

Mais j'ai d'autres questions à poser. Vous alléguiez que la rébellion canadienne justifiait l'excès du despotisme. Mais quelle a été cette rébellion dont on parle tant ? Comment a-t-elle été désignée et à quelques semaines sur lord Gosford dans la chambre des lords ? N'a-t-il pas dit que la grande masse des habitants était parfaitement paisible ; que les troubles s'étaient bornés à une ou deux paroisses ? Et ne sait-on pas que le même noble lord, au temps même où il était gouverneur du Canada, a déclaré solennellement que toute l'affaire était bien moins formidable que beaucoup de rixes en Irlande ? Les choses en sont elles restées à ce point, que M. O'Connell a, dans certain but, posé une règle qui assujettirait de suite son pays au despotisme par, si le parlement était conséquent ? Auriez-vous vous-même cru qu'on aurait agi justement envers vous, qu'on aurait bien traité l'Irlande, si, durant la discussion sur la question catholique, on vous avait assigné en prison pour haute trahison, chassé vos membres irlandais de la chambre des communes, et envoyé un despote pour dominer les Irlandais mécontents ? Il vous est impossible de séparer les deux cas. Si le ministère whig et le parlement sont justifiables dans leur coopération du Canada, l'Irlande devrait être traitée de la même manière, et vous, au lieu de vous permettre de calomnier des hommes plus honorables que vous en votre pays, comme membre pour Dublin, on devrait vous arrêter de suite pour haute trahison, vous soumettre au jugement d'un jury orageux, ou, si vous n'aimez pas un pareil tribunal, et que vous préféreriez aller en France ou ailleurs pour éviter la merci de ces jurés, vous bannir sans procès et pour la vie.

Le hasard veut, cependant, qu'il y ait un exemple de la formation de compagnies militaires et d'une manifestation assez claire de la force physique, exemple qu'offre l'Irlande et que, je suppose, vous ne condamneriez pas. N'avez-vous jamais entendu parler des « Irlandais Unis ? » Des « Volontaires Irlandais ? » N'étaient-ils pas des compagnies militaires ? Ne sont-ils pas restés assemblés en dépit de l'exécutif ? Et auriez-vous cru que justice était rendue à l'Irlande si ces Irlandais Unis avaient reçu la réponse que vous faites à présent aux Canadiens ? — « Vous êtes des compagnies militaires ; vous êtes coupables de rébellion ; vous êtes des méchants, des criminels et des fous. Nous vous soumettrons par la force, et nous vous enverrons un despote pour vous dominer. » Dites au monde comment vous pouvez séparer les deux cas.

La vérité est, que tout votre verbiage par rapport à la force morale n'est qu'un jargon hypocrite. Vous savez aussi bien que qu'il ne soit que votre prétendue force morale n'est que de la force physique en perspective ; et que sans cette perspective de force physique il n'y aurait nulle force morale. De simples paroles n'ont encore jamais fait reculer d'injustes gouvernements devant leur injustice. La crainte seule pro-

duit un pareil effet, la crainte de la force, de la force physique ; et chaque fois que vous dites : « Nous sommes 7,000,000, » vous faites un appel évident et formidable à la force physique, — vous menacez de violence. Suivant votre propre règle, vous êtes coupable de folie, de méchanceté, d'un crime, et en conséquence l'Irlande devrait être immédiatement punie par le despotisme sûr, parce que vous êtes un valet et un fou. Rappelez-vous que tel est votre propre langage et votre moralité.

Nul homme sage, nul homme honnête ne fait d'appel aux armes que dans les cas suivants : — 1. Quand l'injustice seufferte ou menacée entraîne des maux si grands qu'ils l'emportent sur les calamités nécessaires de la guerre, quel qu'en soit le succès. 2. Quand il n'existe aucuns autres moyens de redressement. 3. Quand un appel aux armes donne la probabilité du succès et le fait entrevoir autant que la sagesse humaine peut le déterminer.

Le premier de ces incidents existait dans le cas du Canada. Le despotisme du parlement était et est un mal de beaucoup plus grand qu'aucun des maux qu'une résistance heureuse eût pu faire essayer au peuple canadien.

Toutefois le deuxième il y avait des doutes, et M. Papineau était au nombre de ceux qui croyaient qu'une résistance passive, c'est-à-dire la détermination de la part de tout le peuple, exécutée fidèlement, de refuser tout produit anglais, induirait avec le temps le peuple anglais à être juste. N'importe à toute autre personne saine de jugement n'espérant de justice de la part du parlement impérial, excepté en l'intéressant à cesser d'être injuste. M. Papineau recommanda donc sérieusement à ses compatriotes d'observer, par le moyen de cette influence sur les intérêts pécuniaires des marchands et des manufacturiers anglais, d'obtenir ce redressement qu'il n'avait en vain sollicité de la justice spontanée de la législature impériale.

Cela, il le conseilla sérieusement à ses compatriotes parce qu'il ne voyait que trop clairement que le troisième incident que j'ai mentionné, c'est à dire la chance d'une résistance heureuse, n'existait pas. Il ne put comme vous, monsieur, s'écrier triomphalement : « Nous sommes 7,000,000 ! » Il ne pouvait comme vous faire allusion à l'avis du « grand Franklin » et dire avec une fanfaronnade menaçante ; « Nous n'en avons pas besoin. » L'avis que M. Papineau donna à ses concitoyens était précisément celui de Franklin, parce que, comme Franklin, il ne croyait pas son pays maltraité assez fort pour se mesurer avec la puissance gigantesque de l'Angleterre. Comme Franklin, il a dit : « Croisez et multipliez ; utilisez votre temps ; ne donnez pas à vos ennemis l'occasion de vous écraser ; refusez d'être leurs tributaires, et vous ferez trembler les boutiques à la diminution de leurs gains. » Tout cela fut dit par Franklin et répété par M. Papineau. Vous pouvez vous démentir et menacer à cause de ce dit d'une « importance majeure » que vous proclamez avec triomphe : la nation irlandaise est de « 8 500,000 âmes, oui, avec leurs corps. » Malheureusement pour le Canada, les autorités coloniales sentaient leur avantage, et elles en profitèrent. Elles ont poussé le peuple, en outrageant tous ces sentiments les plus généraux, à résister à l'exécution de la loi. Elles ont appelé cela rébellion, et elles ont passé le bill de coercition du Canada. Elles s'essayèrent à ce rôle en 1833 contre l'Irlande, mais elles échouèrent parce que vous étiez 7,000,000. Il se peut que, étouffées de leur succès en Canada, elles tentent de nouveau leur épreuve sur les Irlandais ; et vous, avec vos arpegx vaneurs à « 8,500,000 âmes, oui, avec leurs corps » vous pourrez être visité d'un mandat vous accusant de trahison ; et alors quelque organe du gouvernement à la chambre des communes n'aura tout simplement qu'à se référer à votre discours de lundi dernier, pour trouver une admirable justification du despotisme en Irlande. Vous soulez à cela ; oui, vous avez foi en vos huit millions. Vous croyez que l'aristocratie anglaise n'osera pas agir de la sorte. Vous croyez qu'elle craint un appel à la force physique, qu'elle est effrayée de vos millions. Vous imaginez d'être en sûreté, vous décriez ceux qui, quoique subissant la même injustice, ne sont pas aussi puissants que vous et votre pays. Si ces événements fussent arrivés en 1833, combien différente n'eût pas été votre conduite ? combien votre jugement de la conduite des Canadiens ? Alors leur résistance eût été qualifiée du plus profond patriotisme, l'oppression du ministère whig comme méritant l'exécration universelle. A cette époque vous ne dominiez pas l'Irlande, un cabinet obséquieux ne gratifiait pas votre vanité personnelle aux dépens de votre pays et du nôtre ; vous fûtes personnellement insulté et nargué, tandis qu'on exerçait l'injustice contre l'Irlande. Maintenant les temps sont changés ; l'Irlande n'a pas, il est vrai, de meilleures lois qu' alors ; tous les maux dont elle se plaignait alors existent encore. Mais M. O'Connell et ses amis sont favorisés par le ministère existant. Les chaleureux patriotes ont goûté des gâteaux que le patronage offre, et la fièvre de leur indignation s'est calmée. Leur pays souffre

de la force physique ; et chaque fois que vous dites : « Nous sommes 7,000,000, » vous faites un appel évident et formidable à la force physique, — vous menacez de violence. Suivant votre propre règle, vous êtes coupable de folie, de méchanceté, d'un crime, et en conséquence l'Irlande devrait être immédiatement punie par le despotisme sûr, parce que vous êtes un valet et un fou. Rappelez-vous que tel est votre propre langage et votre moralité.

Nul homme sage, nul homme honnête ne fait d'appel aux armes que dans les cas suivants : —

- 1. Quand l'injustice seufferte ou menacée entraîne des maux si grands qu'ils l'emportent sur les calamités nécessaires de la guerre, quel qu'en soit le succès. 2. Quand il n'existe aucuns autres moyens de redressement. 3. Quand un appel aux armes donne la probabilité du succès et le fait entrevoir autant que la sagesse humaine peut le déterminer.

Le premier de ces incidents existait dans le cas du Canada. Le despotisme du parlement était et est un mal de beaucoup plus grand qu'aucun des maux qu'une résistance heureuse eût pu faire essayer au peuple canadien.

Toutefois le deuxième il y avait des doutes, et M. Papineau était au nombre de ceux qui croyaient qu'une résistance passive, c'est-à-dire la détermination de la part de tout le peuple, exécutée fidèlement, de refuser tout produit anglais, induirait avec le temps le peuple anglais à être juste. N'importe à toute autre personne saine de jugement n'espérant de justice de la part du parlement impérial, excepté en l'intéressant à cesser d'être injuste. M. Papineau recommanda donc sérieusement à ses compatriotes d'observer, par le moyen de cette influence sur les intérêts pécuniaires des marchands et des manufacturiers anglais, d'obtenir ce redressement qu'il n'avait en vain sollicité de la justice spontanée de la législature impériale.

Cela, il le conseilla sérieusement à ses compatriotes parce qu'il ne voyait que trop clairement que le troisième incident que j'ai mentionné, c'est à dire la chance d'une résistance heureuse, n'existait pas. Il ne put comme vous, monsieur, s'écrier triomphalement : « Nous sommes 7,000,000 ! » Il ne pouvait comme vous faire allusion à l'avis du « grand Franklin » et dire avec une fanfaronnade menaçante ; « Nous n'en avons pas besoin. » L'avis que M. Papineau donna à ses concitoyens était précisément celui de Franklin, parce que, comme Franklin, il ne croyait pas son pays maltraité assez fort pour se mesurer avec la puissance gigantesque de l'Angleterre. Comme Franklin, il a dit : « Croisez et multipliez ; utilisez votre temps ; ne donnez pas à vos ennemis l'occasion de vous écraser ; refusez d'être leurs tributaires, et vous ferez trembler les boutiques à la diminution de leurs gains. » Tout cela fut dit par Franklin et répété par M. Papineau. Vous pouvez vous démentir et menacer à cause de ce dit d'une « importance majeure » que vous proclamez avec triomphe : la nation irlandaise est de « 8 500,000 âmes, oui, avec leurs corps. » Malheureusement pour le Canada, les autorités coloniales sentaient leur avantage, et elles en profitèrent. Elles ont poussé le peuple, en outrageant tous ces sentiments les plus généraux, à résister à l'exécution de la loi. Elles ont appelé cela rébellion, et elles ont passé le bill de coercition du Canada. Elles s'essayèrent à ce rôle en 1833 contre l'Irlande, mais elles échouèrent parce que vous étiez 7,000,000. Il se peut que, étouffées de leur succès en Canada, elles tentent de nouveau leur épreuve sur les Irlandais ; et vous, avec vos arpegx vaneurs à « 8,500,000 âmes, oui, avec leurs corps » vous pourrez être visité d'un mandat vous accusant de trahison ; et alors quelque organe du gouvernement à la chambre des communes n'aura tout simplement qu'à se référer à votre discours de lundi dernier, pour trouver une admirable justification du despotisme en Irlande. Vous soulez à cela ; oui, vous avez foi en vos huit millions. Vous croyez que l'aristocratie anglaise n'osera pas agir de la sorte. Vous croyez qu'elle craint un appel à la force physique, qu'elle est effrayée de vos millions. Vous imaginez d'être en sûreté, vous décriez ceux qui, quoique subissant la même injustice, ne sont pas aussi puissants que vous et votre pays. Si ces événements fussent arrivés en 1833, combien différente n'eût pas été votre conduite ? combien votre jugement de la conduite des Canadiens ? Alors leur résistance eût été qualifiée du plus profond patriotisme, l'oppression du ministère whig comme méritant l'exécration universelle. A cette époque vous ne dominiez pas l'Irlande, un cabinet obséquieux ne gratifiait pas votre vanité personnelle aux dépens de votre pays et du nôtre ; vous fûtes personnellement insulté et nargué, tandis qu'on exerçait l'injustice contre l'Irlande. Maintenant les temps sont changés ; l'Irlande n'a pas, il est vrai, de meilleures lois qu' alors ; tous les maux dont elle se plaignait alors existent encore. Mais M. O'Connell et ses amis sont favorisés par le ministère existant. Les chaleureux patriotes ont goûté des gâteaux que le patronage offre, et la fièvre de leur indignation s'est calmée. Leur pays souffre

de la force physique ; et chaque fois que vous dites : « Nous sommes 7,000,000, » vous faites un appel évident et formidable à la force physique, — vous menacez de violence. Suivant votre propre règle, vous êtes coupable de folie, de méchanceté, d'un crime, et en conséquence l'Irlande devrait être immédiatement punie par le despotisme sûr, parce que vous êtes un valet et un fou. Rappelez-vous que tel est votre propre langage et votre moralité.

Nul homme sage, nul homme honnête ne fait d'appel aux armes que dans les cas suivants : — 1. Quand l'injustice seufferte ou menacée entraîne des maux si grands qu'ils l'emportent sur les calamités nécessaires de la guerre, quel qu'en soit le succès. 2. Quand il n'existe aucuns autres moyens de redressement. 3. Quand un appel aux armes donne la probabilité du succès et le fait entrevoir autant que la sagesse humaine peut le déterminer.

Le premier de ces incidents existait dans le cas du Canada. Le despotisme du parlement était et est un mal de beaucoup plus grand qu'aucun des maux qu'une résistance heureuse eût pu faire essayer au peuple canadien.

Toutefois le deuxième il y avait des doutes, et M. Papineau était au nombre de ceux qui croyaient qu'une résistance passive, c'est-à-dire la détermination de la part de tout le peuple, exécutée fidèlement, de refuser tout produit anglais, induirait avec le temps le peuple anglais à être juste. N'importe à toute autre personne saine de jugement n'espérant de justice de la part du parlement impérial, excepté en l'intéressant à cesser d'être injuste. M. Papineau recommanda donc sérieusement à ses compatriotes d'observer, par le moyen de cette influence sur les intérêts pécuniaires des marchands et des manufacturiers anglais, d'obtenir ce redressement qu'il n'avait en vain sollicité de la justice spontanée de la législature impériale.

Cela, il le conseilla sérieusement à ses compatriotes parce qu'il ne voyait que trop clairement que le troisième incident que j'ai mentionné, c'est à dire la chance d'une résistance heureuse, n'existait pas. Il ne put comme vous, monsieur, s'écrier triomphalement : « Nous sommes 7,000,000 ! » Il ne pouvait comme vous faire allusion à l'avis du « grand Franklin » et dire avec une fanfaronnade menaçante ; « Nous n'en avons pas besoin. » L'avis que M. Papineau donna à ses concitoyens était précisément celui de Franklin, parce que, comme Franklin, il ne croyait pas son pays maltraité assez fort pour se mesurer avec la puissance gigantesque de l'Angleterre. Comme Franklin, il a dit : « Croisez et multipliez ; utilisez votre temps ; ne donnez pas à vos ennemis l'occasion de vous écraser ; refusez d'être leurs tributaires, et vous ferez trembler les boutiques à la diminution de leurs gains. » Tout cela fut dit par Franklin et répété par M. Papineau. Vous pouvez vous démentir et menacer à cause de ce dit d'une « importance majeure » que vous proclamez avec triomphe : la nation irlandaise est de « 8 500,000 âmes, oui, avec leurs corps. » Malheureusement pour le Canada, les autorités coloniales sentaient leur avantage, et elles en profitèrent. Elles ont poussé le peuple, en outrageant tous ces sentiments les plus généraux, à résister à l'exécution de la loi. Elles ont appelé cela rébellion, et elles ont passé le bill de coercition du Canada. Elles s'essayèrent à ce rôle en 1833 contre l'Irlande, mais elles échouèrent parce que vous étiez 7,000,000. Il se peut que, étouffées de leur succès en Canada, elles tentent de nouveau leur épreuve sur les Irlandais ; et vous, avec vos arpegx vaneurs à « 8,500,000 âmes, oui, avec leurs corps » vous pourrez être visité d'un mandat vous accusant de trahison ; et alors quelque organe du gouvernement à la chambre des communes n'aura tout simplement qu'à se référer à votre discours de lundi dernier, pour trouver une admirable justification du despotisme en Irlande. Vous soulez à cela ; oui, vous avez foi en vos huit millions. Vous croyez que l'aristocratie anglaise n'osera pas agir de la sorte. Vous croyez qu'elle craint un appel à la force physique, qu'elle est effrayée de vos millions. Vous imaginez d'être en sûreté, vous décriez ceux qui, quoique subissant la même injustice, ne sont pas aussi puissants que vous et votre pays. Si ces événements fussent arrivés en 1833, combien différente n'eût pas été votre conduite ? combien votre jugement de la conduite des Canadiens ? Alors leur résistance eût été qualifiée du plus profond patriotisme, l'oppression du ministère whig comme méritant l'exécration universelle. A cette époque vous ne dominiez pas l'Irlande, un cabinet obséquieux ne gratifiait pas votre vanité personnelle aux dépens de votre pays et du nôtre ; vous fûtes personnellement insulté et nargué, tandis qu'on exerçait l'injustice contre l'Irlande. Maintenant les temps sont changés ; l'Irlande n'a pas, il est vrai, de meilleures lois qu' alors ; tous les maux dont elle se plaignait alors existent encore. Mais M. O'Connell et ses amis sont favorisés par le ministère existant. Les chaleureux patriotes ont goûté des gâteaux que le patronage offre, et la fièvre de leur indignation s'est calmée. Leur pays souffre

toujours, mais ces messieurs prospèrent. L'Angleterre se plaint, mais M. O'Connell et ses amis sont à l'aise. Le Canada et ces Canadiens que M. O'Connell jura de défendre gémissent sous le fardeau « du plus grand des malheurs, » mais qu'importe ? M. O'Connell et ses amis sont heureux des faibles ministérielles. Enfin, on a découvert le prix de votre appui, il est journellement rétribué par le gouvernement et vous gagnez de même votre très honorable salaire ministériel.

Je suis, Monsieur, Votre obéissant serviteur, J. A. ROEBUCK.

Correspondances.

MR. LE REDACTEUR, Veuillez me faire le plaisir de publier la correspondance qui suit. L'administration de la justice criminelle en ce pays est telle qu'un magistrat n'a pas honte d'émaner un mandat pour haute trahison pour ce qu'il regarde lui-même comme un *ladinage*. Les convictions de certains hommes sont des choses fort élastiques. Les motifs qui ont dicté cette procédure contre moi ne sont pas plus honorables que ceux qui, sans raison quelconque, ont fait jeter dans les cachots un grand nombre de citoyens respectables.

Dois-je me plaindre, lorsque d'autres ont été victimes de procédés plus scandaleux encore ? Lorsque je suis qu'un magistrat de cette ville n'a pas eu honte d'altérer un mandat pour pratiques séditieuses en un mandat pour haute trahison, lorsque je sais que le *warrant* en vertu duquel M. Louis Viger, victime comme moi de vengeances vicieuses, a été appréhendé, a été de *proprio delicti*, déshonoré et détruit !

Où, je me plains, parce qu'en présence de tous ces faits, on ne voit que la corruption et le crime marchant tête levée parmi des fonctionnaires publics chargés des fonctions les plus importantes, celles de l'administration de la justice criminelle. Le moyen de rétablir la paix et la confiance entre les citoyens, le moyen de faire prospérer le pays, c'est de ramener à sa pureté cette branche du département de la justice ; mais un gouvernement s'en éloigne plus que jamais quand il laisse subsister avec impunité des faits tels que ceux que je viens de dénoncer. Si lord Durham les ignore, il me saura gré de les lui faire connaître.

L. H. LAFONTAINE. 24 Sept. No. 1. New-York, 11 Juin, 1838.

MONSIEUR, En lisant, ce matin, les journaux du Canada, j'ai appris la formation du conseil exécutif du gouvernement en chef. Comme vous êtes le seul membre de ce corps, que je connaisse, je prends la liberté de vous adresser en cette qualité la communication suivante.

En décembre dernier, par suite des troubles du Bas-Canada, j'ai pris, d'après l'avis de plusieurs amis, la détermination de partir pour Londres. Ce voyage n'avait pour objet que la situation politique de mon pays. Lors de mon séjour en Europe, j'ai été informé que depuis mon départ, un mandat d'arrestation avait été émané contre moi, pour haute trahison, probablement, suivant la formule ordinaire. Peut-être cette information est-elle inexacte, cependant je me crois justifiable d'y ajouter foi et d'agir en conséquence.

C'est que mercredi dernier que je suis arrivé en cette ville, venant directement d'Europe. Je pensais pouvoir partir aujourd'hui pour Montréal où est mon domicile. Des circonstances que je n'ai pu maîtriser retardèrent probablement encore mon départ de deux ou trois jours.

Quelle que puisse être mon opinion sur la ligne de conduite administrative qu'adoptera sans doute son excellence le gouverneur en chef, et quoique cette opinion fasse naître chez moi, entre autres choses, l'espérance d'une amnistie, je vous prie néanmoins d'informer son Excellence que cet espoir n'est pour rien dans les motifs de mon retour dans ma patrie, et que le cas supposé arrivant, je n'entends nullement en profiter. Si aucune accusation plane contre moi, je suis prêt à subir mon procès, n'importe devant quel tribunal compétent. Loin de faire le cours ordinaire de la justice, j'en réclame au contraire, et avec plaisir, l'application la plus étendue, quel qu'en puisse être le résultat.

Je ne répète aucune de mes actions ou opinions politiques, soit en parlement ou ailleurs.

La suspension de l' *Habeas corpus* , qui a été décrétée sous l'administration temporaire de sir John Colborne, me justifierait de retarder mon départ pour le Canada jusqu'au moment des sessions des tribunaux. Cependant je n'hésite pas à y retourner immédiatement. Il est vrai que si cette accusation dont je n'ignore pas le principal motif, n'a point de suite, je serai peut-être privé de l'exercice, contre ses auteurs, d'un recours légal appuyé sur la morale et la justice, tant qu'une ordonnance qu'il me sera permis de qualifier sans son vrai nom, n'aura pas été révoquée. En cela, je serai forcé de partager le sort de plusieurs de mes concitoyens.

mandat d'arrestation auquel cette lettre a rapport, puisque vous m'avez avoué le fait vous-même personnellement.

Le 25 juin je suis arrivé en cette ville, et j'ignore pourquoi le magistrat dont la conviction de son devoir sans doute lui a fait émaner ce mandat, ne l'a pas mis à exécution contre ma personne.

Vers la fin de décembre dernier, messieurs Leclerc et G. Donegani, deux juges à paix de cette ville, accompagnés du grand constable, sont venus dans mon domicile faire une recherche de mes papiers, et ont emporté cinq lettres reçues de mes clients dans l'exercice de ma profession et parmi lesquelles, je pense, s'en trouve une dont l'absence aujourd'hui prive mon client d'exercer une réclamation judiciaire contre ses débiteurs. Je ne sais si cette recherche et l'enlèvement de ces papiers ont été faits en vertu du mandat auquel j'ai déjà fait allusion, ou en vertu d'un autre mandat.

Vers la fin du même mois de décembre dernier, M^{me} Lafontaine revenant seule de Québec, s'arrêta quelques heures aux Trois-Rivières où ses malles furent ouvertes et soumises à l'inspection du grand constable en vertu d'un mandat signé par M. Dickson, juge à paix du même lieu.

Je n'ai eu connaissance de tous ces faits que depuis mon arrivée à Londres.

Par ma lettre du 11 juin, je demande mon procès, « n'importe devant quel tribunal compétent. »

Le terme de la cour du banc du roi, pour les matières criminelles, vient de finir, et aucun procès n'a eu lieu sur cette accusation qui a été le sujet de tant de vexations.

Comme à son arrivée, son excellence le gouverneur en chef s'est fait remettre tous les mandats de cette nature avec les dépositions et les documents à l'appui, je prends la liberté de demander comme un acte de justice que son excellence veuille bien ordonner à l'officier ou aux officiers publics qui peuvent être en possession, de me remettre les cinq lettres en question, et de me délivrer copies de ces mandats qui me concernent ainsi que des dépositions ou des documents sur lesquels ils ont pu être émanés.

Je vous prie donc de soumettre à son excellence la demande que je lui fais respectueusement par les présentes.

J'ai l'honneur d'être Votre très humble et obéissant serviteur, L. H. LAFONTAINE. A L'Hon. CHS. BULLER, Sec. civ. etc. etc. No. 3. (Traduction.) Château St. Louis 13 Sept. 1838.

MONSIEUR, J'ai ordre du secrétaire en chef d'accuser la réception de votre lettre en date du 11 du courant, à laquelle on portera immédiatement attention.

Je suis, Monsieur, Votre obéissant serviteur, EDWARD PLEYDELL BOUVERIE. A L. H. LAFONTAINE, Ecr. etc. etc. No. 4. Montréal, 19 Sept. 1838.

MONSIEUR, Samedi dernier m'a été remise la lettre de Mr. Bouverie accusant la réception de celle que je vous ai adressée le onze du courant, m'informant qu'on y porterait immédiatement attention.

N'ayant pas encore reçu de réponse sur l'objet de ma demande, et étant porté à croire, d'après la teneur de la conversation que nous avons eu ensemble sur le sujet, que ce délai doit être considéré comme un refus, je prends la liberté de vous adresser ce que je vous

No. 7. Montréal, 23 Sept. 1838.

Mon cher Monsieur, En réponse à votre faveur de ce jour, je me fais un devoir de vous dire: qu'en effet dans une conversation que j'eus avec Mr. P. E. Leclerc peu de jours après l'incendie de St. Benoît, ce Monsieur me dit que la lettre à laquelle vous référez ou plutôt le fragment qui en fut publié vers ce temps ne lui avait paru rien autre chose qu'un badinage. Il ajouta qu'il avait vu cette lettre, et de plus, si je me rappelle bien, qu'elle traitait principalement d'affaires particulières entre vous et Mr. Girard. Je n'ai nulle objection à ce que vous voudriez telle publicité que vous jugerez convenable à ce fait, d'autant moins que je l'ai souvent cité à l'appui de l'opinion que je m'étais moi-même formée de cette fameuse lettre.

Votre dévoué serviteur et Ami, LOUIS T. DRUMMOND. L. H. LAFONTAINE, Ecr.

NOTE.—Je révoque en doute l'existence de cette prétendue lettre qu'on refuse de me communiquer. Je ne hantement qu'aucune partie de ma correspondance avec M. Girard puisse le moins du monde donner lieu à un magistrat honnête d'émaner un mandat de haute trahison contre moi. On voulait un prétexte, et rien de plus.

—0000— L. H. L. A lord Durham.

My Lord, Quand vous lisez les journaux toris de la province, vous devriez être convaincu combien l'esprit de parti agit sur les destinées de la province, sur le bonheur de chaque citoyen et combien la liberté des sujets de sa majesté est au jouet du caprice de ceux qui agissent au nom de la loi. Je ne puis passer sans vous dire une affaire atroce, objet de venditisme qui a eu lieu à Nicolet dans le mois de janvier dernier. Je vous expose dans le n° 10 de ce journal pour vous démontrer, Mylord, que si les Canadiens ne prient pas les armes dans cette province contre le gouvernement de sa majesté: c'est parce que ces hommes étaient chargés de la loi. Mais il serait fâcheux que de les pousser à bout. Ils sont des lions qui dorment, ils seraient terribles et redoutables aux ennemis du dehors s'ils étaient convaincus que le gouvernement britannique a sincèrement leur bonheur à cœur; mais qui pourra opposer une barrière à leur impétuosité s'ils avaient une fois, par cause de mauvais traitements, le bouclier de l'indépendance, s'ils entendaient le chant de guerre: "LA MORT OU LA JUSTICE," et que leur chant aurait de l'écho? Je vous le demande respectueusement, Mylord, qui pourra dompter leur courage et leur impétuosité? Je ne hâte de vous exposer le tableau de l'infortune et des outrages qui pèsent sur ces braves, qui répandent déjà si va couramment leur sang pour la défense du pays. Nicolet est une grande paroisse qui compte au moins 1500 hommes portant les armes et tous réunis qui ne demandent que justice et la protection des lois. Si ce sont toujours comités aux loyaux et non jamais professés d'autres principes que ceux que votre excellence proposa à Glasgow en 1834. Et que votre excellence, dans le gouvernement devrait s'emparer de la confiance et des vœux par des bons traitements, sans l'air de recevoir ces braves de manière à raffaîmir leur confiance; et à les faire persévérer dans leur loyauté, si le joug de fer, sous lequel ils gémissent, se continue longtemps. Le seul magistrat qui conduit les affaires de Nicolet est le personnel Louis Michel Cressé. J'ai dû avoir renvoyé sa commission, tant il avait le talent de se rendre un sujet d'horreur et de l'écarter de ses concitoyens. Mais l'année après de ses serments, il se fit recommander au gouvernement, et il déclara rébellé et coupable de haute trahison des hommes qui n'avaient demandé que le rétablissement des griefs qui affligent et ruinent ce pays. Il déclarait donc de l'échafaut celui qui ne voulait pas prêter le serment d'allégeance, ce qu'un honnête homme ne pouvait et ne devait pas prêter, lui, par ce que la dynastie qui occupe le trône d'Angleterre est la même depuis plus d'un siècle et que prêter un nouveau serment était un cumul de serments, serment oisieux, et par conséquent crime énorme et odieux, puisque l'Étre Suprême défend de prendre son saint nom en vain et sans nécessité. Or, parce qu'il n'avait pas à justifier son loyauté ayant toujours été fidèle, il n'avait pas à s'accuser de la souillure de ce loyauté, jamais il n'en avait commis le crime. Cependant cet homme, Mylord, n'en écrivit pas moins à sir John Colborne et cette paroisse était dans un état d'insurrection, et contre la vérité il affirmait que l'on transit contre le repos public. En conséquence il fut envoyé de Montréal un nommé Leclerc, magistrat, aussi tyran et ennemi des libertés constitutionnelles que Mr. Cressé pouvait l'être. Tous deux trahirent l'honneur et la protection que les lois accordent aux sujets de Sa Majesté, et ils émanèrent des mandats pour écrouer dans la prison de Montréal (6 hontes) 6 hommes pures à vos devoirs!!! Tandis qu'il y avait une prison pour ce district! Jean Bie,oux, J. Bie, H. bert, Eers., et le Dr. Rousseau contre qui ils n'avaient point la moindre imputation de déloyauté à faire et qui furent détenus comme de grands criminels 24 jours sous les verroux. 30 citoyens des plus respectables furent obligés de fuir leurs foyers l'espace d'un mois, dans la crainte d'être aussi appréhendés aussi illégalement en vertu des warrants que ces deux cannibales, ces deux tyrans avaient émanés. Ces hommes ne rentrèrent dans le sein de leurs familles qu'après avoir souffert les privations les plus inouïes. Cressé craignait des fruits amers pour prix de sa mauvaise conduite ou peut-être satisfait des maux qu'il leur avait fait souffrir, discontinue de les poursuivre, preuve qu'ils n'étaient pas coupables et qu'il avait abusé de son autorité, les trois incarcérés firent mis en liberté sans donner même caution. Ces hommes ne peuvent plus obtenir justice, car la voie des tribunaux leur est interdite; et quelle voie le gouvernement leur offre-t-il pour empêcher les récidives?

Au nom de la justice et de la sainteté des lois, je prie Votre Excellence de faire une enquête sur la conduite de Louis Michel Cressé, comme magistrat et qu'il soit puni suivant les lois de son pays pour abus d'autorité. Vous ferez honneur à votre administration et rassurerez la confiance de mes compatriotes.

UN REFORMISTE DE NICOLET. Ce 20 Sept. 1838

NOUVELLES DIVERSES.

—On écrit de Toulon, le 25 juillet: "Le télégraphe est toujours en mouvement, et la plus grande activité règne dans le port; on pourra bientôt disposer de trois pontons le Montebello, des frégates la Thésis et l'Amide, et de plusieurs bâtiments légers.

"Nous recevons des nouvelles des Dar-

anelles jusqu'à la date du 4 juillet: l'escadre turque, aux ordres du capitain-pacha, qui a quitté Constantinople dans la journée du 28 juin, était encore dans le détroit. Elle est forte d'une vingtaine de bâtiments de guerre, dont quinze vaisseaux ou frégates. Un brick de guerre français, qui était en observation devant Tenédos, a reçu aussitôt des instructions de M. l'amiral Roussin, et fait route immédiatement pour Smyrne, où se trouvait M. le contre-amiral Galois, avec l'escadre sous ses ordres, composée des vaisseaux le Jupiter (amiral), le Saut-Pétri, le Trident, et de quelques bâtiments légers. Ces forces navales, sans perdre de temps, ont fait route vers l'embouchure des Dardanelles, et elles suivront probablement l'escadre du capitain-pacha jusqu'à Tripoli de Barbarie et Tunis. L'escadre française sera ralliée dans ce dernier port par le vaisseau de ligne l'Albatros, monté par M. le contre-amiral Lalande.

Les nouvelles d'Alexandrie sont du 5 juillet. Le pacha était exaspéré au dernier point; on avait la preuve à peu près certaine, que l'incendie du vaisseau et d'une partie de la ville du Caire sont l'œuvre de la malveillance. Le vaisseau allait être lancé; on a trouvé dans les cendres le cadavre d'un Maltais; le pacha voulait d'abord dépecer l'arsenal et faire fusiller un homme sur dix, mais il s'est contenté de faire fusiller trois hommes qui étaient de garde et un officier. Au Caire, tandis que le feu était éteint sur un point, on le mettait sur un autre; l'incendie a duré quatre jours. Le pacha n'est pas très aimé; on voudrait qu'il abdiquât en faveur de son fils Ibrahim.

L'escadre égyptienne, forte de seize bâtiments, dont huit vaisseaux et trois frégates, débarqua à la hâte les canons des batteries basses ou de trente-six, et se disposait à aller à la rencontre de l'escadre du Grand-Seigneur. Le pacha veut à toute force se rendre indépendant; il a déclaré le 2 juillet aux consuls des diverses nations réunies.

Quatre heures après son départ d'Alexandrie, le paquebot français de la correspondance a rencontré une frégate égyptienne démantée de son grand mat de hune, et ayant toutes les vergues du grand mat émarrées; ce bâtiment avait été envoyé en croisière pour surveiller les mouvements de l'escadre turque et en donner connaissance au vice-roi.

A la date du 14 juillet, l'escadre anglaise de la Méditerranée, aux ordres de l'amiral sir Robert Stopford, n'avait pas encore paru à Malte; un seul bâtiment, le paquebot la Confiance, commandé par le fils de l'amiral avait mouillé sur cette rade. Il a annoncé que l'escadre, partie de Toulon le 8, avait dû s'arrêter à l'île de Minorque pour attendre une corvette expédiée à Barcelone pour prendre des provisions.

La frégate la Guerrière, à bord de laquelle se trouve le prince Frédéric d'Autriche, était à Messine le 24 juin; le 27 elle en est partie, se dirigeant vers Livourne, Gènes, Toulon, Gibraltar, Cadix et Maroc. Ce bâtiment doit être de retour à Malte vers le milieu du mois d'août. Le prince désirait assister au couronnement de l'empereur à Milan.

Aujourd'hui a mouillé sur rade le bâtiment à vapeur le Crocodile. Ce paquebot n'a apporté que le courrier d'Alger; les nouvelles vont jusqu'à la date du 22. On avait reçu par terre des renseignements fort circonstanciés touchant la dernière expédition dirigée par Abd-el-Kader en personne vers le désert. L'expédition avait 1800 chameaux chargés d'eau. La ville devant laquelle Abd-el-Kader a échoué s'appelle Ain-Madi; elle est à environ six journées de marche de Tekedempt. Cette ville, bien fortifiée, a résisté facilement aux efforts de l'armée arabe, dépourvue d'artillerie et harcelée de toutes parts par des nuées de Bédouins. Ain-Madi, grâce à l'intrepidité de ses habitants et à ses fortifications, a toujours conservé son indépendance, même sous les Turcs. C'est une ville commerçante entre le Maroc et l'intérieur du nord de l'Afrique. L'émir est exaspéré, et il réunit en ce moment des forces considérables et de l'artillerie pour entreprendre une nouvelle expédition contre la ville rebelle. Des ordres ont été expédiés en conséquence aux chefs de Mascara, de Tiemen et à El-Barcani pour qu'ils aient à réunir avec toute la célérité possible des corps de troupes considérables et des provisions.

Le maréchal-de-camp Galois, qui commandait les camps de Blida, est parti pour Constantine où il doit remplacer M. le maréchal-de-camp Négrier.

—On nous écrit de Berlin, à la date du 5 juillet: L'ancien marchand A..., condamné à mort pour meurtre commis sur la personne d'un géolier, avait formé un recours en grâce pour ne point être décapité par la hache, mode de supplice usité en Prusse, du reste, il ne demandait pas mieux que d'être exécuté, pourvu que ce fut de tout autre manière. Mais son pourvoi ne fut point accueilli dans ces termes, et même pour tromper son désir violent qu'il avait de mourir, on commua la peine capitale qu'il devait subir en une détention perpétuelle. Le condamné refusa de toute force le bénéfice d'une telle grâce; voyant enfin qu'il n'avait plus aucun espoir d'être exécuté, il se pendit en présence de six de ses co-détenus, qui lui avaient donné l'assurance solennelle de ne point s'opposer à l'accomplissement de son dessein.

—On écrit de Stockholm, 10 juillet: "Vendredi 6, le roi venait de passer en revue les troupes échelonnées sur Ladu-yfield, et il retourna par les pontons au Rosenthal, lorsque le cheval monté par S. M. s'emporta. Le roi s'éleva en vains efforts pour dompter l'animal. Le cheval franchit au triple galop la barrière de la Porte-Bleue, et S. M. qui jusqu'à ce moment

était restée en selle, fut précipitée à terre. Le roi se releva ayant une forte contusion à l'épaule; mais un autre cheval lui fut amené, il le monta et se rendit au château.

MONTREAL, Mercredi 25 Septembre 1838.

On a vu le rédacteur de la vieille Gazette de Québec reproduire avec une complaisance qui devrait être une énigme, un article de l'Abbe de la Nouvelle-Orléans émané d'invectives contre les habitants de la province en général, et en particulier contre Mr. Papineau. On n'a pas manqué, dans la Gazette, de faire observer que le confère étranger comme Mr. Papineau, qu'il le peint comme un lâche, un traître, les autres également comme des traîtres, des scélérats, des brigands. Tout est sur ce ton dans l'article de l'Abbe et dans la glose de la vieille Gazette. Tels sont les hochets d'ignorance qu'on y présente à l'admiration du public, et, apparemment, comme des modèles sur lesquels nous devons nous former!

Voici comme le folliculaire de la Nouvelle-Orléans s'exprime dans une partie de l'article en question: "Ce qui nous confond," dit-il, "c'est que parmi les journalistes du Canada il se trouve des hommes assez instruits, assez dépravés, assez vils et corrompus pour être leur appui à cette horde de scélérats, se faire les patrons et les promoteurs du crime et souiller leurs feuilles des injures les plus dégoûtantes des colonies les plus noires et les plus abruties contre les Etats-Unis."

C'est assez de ces échantillons pour savoir à quoi s'en tenir sur ces deux productions. L'ordonnance relative aux décrets politiques frappe les uns d'exil, détermine d'autres la peine de mort si, pour voir la terre de leur naissance, ils n'obtiennent une permission spéciale, à des conditions qui ne sont pas censées. D'autres ont été forcés de donner des cautionnements dont le montant excède de beaucoup le taux des fortunes ordinaires de la province. Observons que plusieurs de ceux que l'on soumettait à ces épreuves étaient bien loin d'être dans l'aisance. Les demeures de plusieurs autres avaient été réduites en cendres sans qu'on puisse assigner de motifs au plus grand nombre de ces exécutions militaires, et leurs propriétés pillées, la plupart en ruines par suite des événements de l'automne dernier. Maintenant, même en les supposant tous coupables et au même degré comme dans la plus légère excuse, comment le journaliste n'a-t-il pu être pas révolté de l'acte d'outrageer le malheur? Le bureau lui-même n'aurait pas les victimes dont on orne le supplice; c'est assez pour lui de les immoler. Qu'une feuille qui dit sa naissance au plus grossier fanatisme dans laquelle on pêche sans cesse la spoliation, le brigandage et jusqu'au meurtre de quest-apres tressaillât des articles comme celui de l'Abbe, cela se conçoit, mais pour la vieille Gazette de Québec comment l'expliquer? Quel souvenir cette conduite ne doit-elle pas réveiller!

Tout en renaissant sur ce que les expressions du folliculaire de la Nouvelle-Orléans renferment de dégoûtant, celui de Québec garde le silence sur le reproche fait aux rédacteurs des journaux canadiens d'avoir souillé leurs feuilles des injures les plus dégoûtantes, des colonies les plus noires et les plus abruties contre les Etats-Unis. Pourquoi ignorer d'abord qu'il les feuilles qu'on avait pu regarder comme habiles dans l'indécence de ceux contre lesquels le journaliste étranger débattait d'un ton si grossièrement cynique ne méritaient nullement cette imputation; qu'elles étaient, au contraire, en butte à des accusations d'une espèce toute différente, même absolument opposée!

Ce qui rend la conduite du rédacteur de Québec encore plus blâmable, c'est qu'à l'époque même à laquelle se rapportent plus particulièrement les vicérations de celui de l'Abbe, les éditeurs et des imprimeurs des journaux de l'espèce dont il vient d'être question, les uns s'étaient réfugiés dans les Etats-Unis après avoir vu leurs établissements détruits, l'un d'eux par des actes de la plus lâche violence, que les autres étaient jetés dans les prisons, que leurs presses et leurs caractères avaient été communiés eux-mêmes sous des verroux.

Si la fausseté de ces accusations n'a pas révolté le journaliste de Québec, comment a-t-il pu n'être pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhalait l'automne dernier. Pour le journaliste de Québec, c'est un sujet de triomphe! comme si les vicérations de cet écrivain contre ceux dont il n'aurait pas moins mérité d'être puni n'étaient pas au moins égaré de l'épave de l'indécence dont leur auteur fait preuve dans chaque phrase de cette sale production? Cependant il le prône comme une victoire parce que son auteur maintient au jour relativement au pays des sentiments différents de ceux qu'il exhal